



Conseil de tutelle C 0 1 1987

UN/SA COLLECTION

Distr.
GENERALE

T/PET.10/647
17 novembre 1987
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

PETITION ADRESSEE PAR Mme ROSALIND RUSBRIDGE CONCERNANT LE
TERRITOIRE SOUS TUTELLE DES ILES DU PACIFIQUE

(Distribuée conformément à l'article 85, paragraphe 1 du
règlement intérieur du Conseil de sécurité)

9 Springfield House
Cotham Road
Bristol
BS6 6DQ

Conseil de tutelle
Organisation des Nations Unies
New York, N.Y. 10017

Messieurs,

Je n'ai jamais encore écrit à quelque organisme que ce soit des Nations Unies sur un sujet quelconque. Mais dans le cas des Palaos, j'estime que l'Organisation des Nations Unies peut jouer un rôle essentiel en arrêtant la destruction de la démocratie de facto qui est entreprise actuellement dans ce pays.

Les protestations contre deux plébiscites illégaux ont été étouffées par la violence d'une clique, des menaces contre la vie des personnes, des attaques à la bombe et un meurtre éhonté.

Un groupe des femmes les plus distinguées du pays ont été menacées, si elles ne renonçaient pas à une instance engagée contre l'Accord de libre association avec les Etats-Unis, dans une salle de tribunal envahie par des personnes hostiles et menaçantes. Maintenant leur vie et celle de leurs enfants sont en danger. Toutes les preuves nécessaires existent au sujet de ce gangstérisme de type nazi. Je vous prie donc :

1. D'insister pour que les Etats-Unis renégocient l'Accord d'association de manière à le rendre compatible avec l'Accord de tutelle, la Constitution des Palaos et la résolution 1514 (XV) de l'Assemblée générale des Nations Unies;

2. D'envoyer une mission d'observateurs non violents comme organe de maintien de la paix aux Palaos ainsi que l'a demandé le Ibedul [Grand Chef Gibbons]:

10/10/64

3. De ne pas mettre fin à l'Accord de tutelle pour le Territoire sous tutelle des Iles du Pacifique jusqu'à ce que les Etats-Unis se soient acquittés de leurs obligations.

Veillez agréer, etc...

(Signé) (Mme) Rosalind RUSBRIDGE

Note

1/ Accord de tutelle pour les territoires sous tutelle des Iles du Pacifique
(publication des Nations Unies, numéro de vente : 1957.VI.A.1).
